



Plan de mandat

2015 - 2020

BILAN APRES UN AN DE MANDAT



Une communication renforcée

- Mise en place du blog :

www.blog-balbigny.blogspot.fr (90.000 pages vues depuis sa création et 450 articles publiés)

- **Vœux du Maire** : ouvert pour la première fois à toute la population (400 convives à la salle polyvalente)

- **3 Réunions Publiques** : vie associative, rythmes scolaires, quartier du Square Victor Hugo.



Finances et réorganisation des services

- Réorganisation des services administratifs :

Mise en place d'une commission du personnel territorial, d'un règlement intérieur, de fiches de poste, d'un organigramme avec une refonte des missions.

- **Redressement de la capacité d'autofinancement de la commune** : Maîtrise des dépenses et rééquilibrage des recettes.

- **Renégociation de contrats** : photocopieurs, téléphonie pour une économie annuelle de 12.000 €.



Proximité avec la vie associative

- **Redéfinition du partenariat Mairie/Vie Associative** : Mise en place de conventions d'utilisation des salles, nouveaux critères d'attribution des subventions

- **Gestion des salles** : état des lieux avant et après chaque utilisation par un conseiller municipal

- **Mise à disposition de locaux pour le centre de loisirs** : l'école maternelle et l'espace Claude Giraud

- **Relance du Forum des associations** : Organisé le 06/09/2014 à la salle polyvalente (17 stands).



Soutien à la vie économique

- Signature d'une convention avec l'UCAB (Union Commerciale et Artisanale Balbignoise)

- **Renforcement des relations avec les chambres consulaires** : CCI Roanne Loire-Nord, ADEL 42

- **Mise en place de la CADIE, Cellule d'Aide au Développement de l'Industrie et de l'Économie** : accueil des entrepreneurs par Monsieur le Maire et deux adjoints.

Nous avons aussi :

- Organisé le repas des aînés au groupe scolaire
- Mis en place les temps périscolaires, préparé le plan éducatif de territoire
- Rénové la salle Polyvalente et la toiture de la crèche
- Restructuré les espaces verts du square Victor Hugo
- Mis aux normes l'éclairage du lotissement des Cèdres, changé la chaudière de la cure dans le cadre des économies d'énergie
- Acquis des réserves foncières à proximité de la crèche et du Groupe Scolaire

- Finalisé le diagnostic assainissement dans le centre bourg
- Finalisé les études de la rénovation de la station d'épuration
- Lancé les études de révision du PLU, de l'aménagement global du bourg, d'un règlement local de publicité
- Lancé l'étude préalable de la mise en service du forage de Chassagny, de la réalisation d'une usine de traitement de l'eau, du renforcement des réseaux avec la création d'un nouveau château d'eau.

Sommaire

- 2 : Bilan à un an
- 3 : Édito
- 4 - 5 : Économie
- 6 - 7 : Aménagement
- 8 - 9 : Vivre ensemble
- 10 - 11 : Cadre de vie
- 12 - 13 : Éducation - Enfance - Jeunesse
- 14 - 15 : Services municipaux
- 16 : Calendrier



Blog : L'Actu de Balbigny

Chères Balbignaises, chers Balbignois,

Je suis heureux de vous présenter ce plan de mandat comme je m'y étais engagé lors de la présentation des vœux. C'est le cap de notre action pour les 5 années à venir.

Un an après les élections, le temps est venu de se poser, de réfléchir, et de relire les projets à la lumière de la réalité notamment financière, de la commune.

Cette première année a surtout été consacrée à évaluer la situation, et résoudre les problèmes urgents et importants concernant les services administratifs et les finances de la commune.

Nous avons également dû lancer de nombreuses études qui fixeront les grandes orientations pour la commune pour les 15 prochaines années. L'objectif est que Balbigny soit toujours attractif et se développe.

Je me souviens des paroles du sous-Préfet, lors de notre premier échange « Monsieur le Maire, les seules économies que vous ne pouvez pas faire sont « la gestion de l'eau et de l'assainissement ». Ces remarques nous ont donc obligés à activer les études en cours et lancer rapidement le projet sur la ressource en eau de Chassagny, tout en concentrant nos efforts sur le redressement financier de la commune.

Les premières conclusions nous obligent à réaliser rapidement un grand nombre de travaux sur nos réseaux d'assainissement et d'eau potable, créer une usine de traitement de l'eau, une nouvelle station d'épuration et construire un nouveau château d'eau. Ces nombreux travaux conjugués à la fermeture de la laiterie, qui consommait 45% de la production et permettait à la commune d'avoir un prix attractif de l'eau, nous ont obligés à monter d'une façon conséquente nos tarifs.

Vous avez constaté l'obligation dans laquelle nous nous sommes trouvés d'augmenter les taxes. **Ceci pour préserver la commune de plus grosses difficultés**, et retrouver notre attractivité, de l'emploi sur place tout en préservant le cadre de vie.

Ce document présente par thèmes des objectifs clairs à horizon 2020. Il a été élaboré lors de deux réunions où ont été conviés tous les conseillers puis rédigé par un groupe projet avec notre Directeur. Il constitue notre feuille de route établie entre vous et nous.

Vous constaterez que notre objectif sera toujours d'être proche de vous, d'écouter vos attentes, même si ne pourrons pas toutes les satisfaire, et de communiquer au mieux, tout en inscrivant notre réflexion dans le cadre intercommunal, de plus en plus incontournable.

Restons positif : la conjoncture économique au niveau national semble donner des signes de reprise, nous ferons en sorte que la commune de Balbigny n'y échappe pas. Les nombreux contacts que nous avons pris nous laissent présager des jours meilleurs quant à l'avenir de l'emploi sur notre commune. Soyez en certain, vos élus mettent tout en œuvre pour le développement de notre territoire.

Ce défi, nous le réussirons ensemble, étant tous des ambassadeurs de Balbigny, nous agissons pour valoriser notre belle commune, avec mon équipe et pour le bien commun.

Gilles DUPIN
Maire



Conclusion de la mise à jour 2014 de l'analyse financière de la perception de Balbigny : (extrait)

Il apparaît crucial pour la collectivité qu'elle redresse très rapidement son fonds de roulement afin de retrouver une situation financière correcte. A défaut, elle pourrait se retrouver dans l'incapacité de faire face aux dépenses courantes.

Plusieurs pistes de réflexions sont à étudier : la recherche d'économies et de diminution des dépenses de fonctionnement, la hausse des taux de fiscalité, le report voire l'annulation de certains projets d'investissement et enfin la recherche de nouvelles recettes d'investissement dont par exemple la cession d'éléments d'actifs (1) (solution envisagée par l'ordonnateur (2))

(1) : vente de biens

(2) : la commune

FAIRE DE BALBIGNY UN POLE DE VIE AU SEIN DE LA

Notre commune a la chance de se situer au centre de la nouvelle Région. Ce qui doit être un atout considérable pour le devenir de notre territoire.

Pour en tirer profit nous axons notre communication sur ce thème. Pour tenir ce rang nous devons mobiliser toutes les énergies, nous avons déjà :

- Mis en place la Cellule d'Aide au Développement et l'Implantation d'Entreprises, afin que des élus soient clairement identifiés auprès des entreprises qui souhaitent se développer ou s'implanter,
- Mis en place des réunions très régulières avec l'UCAB* et signé une convention visant à les soutenir dans leurs démarches et actions,
- Créé le label « Balbigny Carrefour d'Avenirs » pour matérialiser notre vision et notre volonté d'être identifiés ainsi.

* Union Commerciale et Artisanale de Balbigny



Un bourg rural convivial avec des services de proximité

Il est important de préserver la vitalité du centre bourg en réfléchissant de façon globale à tous ses aménagements. L'objectif est de mettre en valeur certains secteurs pour faciliter l'installation de nouveaux commerces, services dont ceux liés à la santé ou à la personne



Réindustrialisation du site SAMRO

Le site SAMRO dit « de la Grande Usine » doit re-devenir un pôle attractif. Pour cela, la municipalité prospecte pour trouver de nouvelles entreprises avec l'Agence de Développement de la Loire. Notre objectif est de créer des emplois et non de faire du stockage (pas ou peu d'emplois induits). Nous avons quelques contacts qui devraient rejoindre Oxobike.

ET UN POLE ECONOMIQUE ATTRACTIF NOUVELLE REGION



Regrouper des PME locales à faible impact écologique dans la Zone de Chanlat

La Zone de Chanlat par son faible coût d'aménagement et par sa position doit devenir un moteur économique de notre territoire. L'objectif étant de la mettre en valeur et réussir sa publicité.



Maintenir et favoriser les emplois liés à l'agriculture

L'agriculture sera favorisée par le développement des circuits courts et des produits locaux.



Attirer des entreprises à forte valeur ajoutée au sein de la ZAIN*

Le projet de la ZAIN qui à notre sens a aujourd'hui un périmètre plus réaliste, devrait grâce aux qualités environnementales de ses futurs aménagements devenir un pôle stratégique de la nouvelle Région. Les élus de Balbigny veilleront attentivement à ce que notre entrée de Ville ne devienne pas uniquement un lieu de transit et de stockage. Notre vision est de permettre un développement économique avec des entreprises exogènes apportant une offre d'emplois qualifiés.

* Zone d'Activité d'Intérêt National

« Je suis Aurélie, coiffeuse rue de la République, je suis aussi co-présidente de Familles Rurales et participe à l'Union Commerciale et Artisanale. J'attends de déménager dans le futur immeuble* dont les travaux vont démarrer, j'espère que des entreprises vont s'implanter pour que Balbigny ne devienne pas une « cité dortoir » et que le tissu associatif perdure. »

* "Bâtir et Loger"

Témoignage



Nos axes de réflexion :

- Etre reconnu comme une agglomération carrefour
- Maintenir un accès privilégié aux centres névralgiques du transport
- Développer aussi le commerce itinérant pour être attractif
- Intégrer le tourisme et la culture comme un levier du développement



VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE



Balbigny est une ville dans la campagne avec des marqueurs d'identité de vie rurale mêlée à une volonté de devenir un pôle urbain attractif tout en maintenant les espaces naturels et agricoles. Balbigny n'a pas vocation à devenir une cité dortoir. La vie du bourg doit rester rurale et conviviale en privilégiant les services et commerces de proximité.



Maîtriser notre politique foncière

Nos espaces agricoles et naturels ne doivent plus être considérés comme une simple réserve foncière dédiée à l'urbanisation. Un équilibre est nécessaire entre les constructions nouvelles et la préservation de notre patrimoine naturel. La procédure de révision de notre Plan Local d'Urbanisme a été enclenchée en septembre 2014, le bureau d'études **Réalités** conduira cette mission sur 24 mois. Selon les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale de Loire Centre, (SCOT). L'objectif global sera de densifier le centre bourg tout en réduisant l'étalement urbain à la périphérie.



Construction d'une nouvelle station d'épuration

Actuellement, la station d'épuration ne peut plus absorber les effluents des nouvelles constructions. C'est pourquoi, les permis de construire sur des parcelles nues sont refusés. Une nouvelle station d'épuration va donc être créée afin de traiter le réseau actuel et d'anticiper les besoins futurs. (1,2 à 1,5 M €)



Maintenir et renforcer notre alimentation en eau potable

Notre commune est alimentée par trois puits de faible profondeur (15 m) sur le site de Chassagny. Afin de diversifier la provenance de la ressource en eau, la commune a réalisé un forage profond (65m) devant être délimité par un périmètre de protection. La gestion de cette nouvelle ressource en eau potable transitera par une usine de traitement dont le coût de création est estimé à 1 million d'euros. Par ailleurs, la création d'un château d'eau est envisagée pour avoir une réserve d'eau en cas de panne. Ces travaux permettront à la commune de maîtriser davantage le prix et la qualité de l'eau et de satisfaire aux besoins futurs de la commune notamment pour l'alimentation de la ZAIN. Pour rappel, un scénario alternatif avait été proposé pour l'alimentation de la ZAIN qui consistait à faire venir l'eau du Rhône avec un budget estimatif de 22 millions d'euros. Le scénario retenu par la municipalité s'élève à 3 millions et garantit l'indépendance de la commune dans la gestion de sa ressource en eau. De plus, ces projets seront concomitants avec le renforcement des réseaux d'assainissement et d'eau potable.



Signature de la Charte "Zéro pesticide" le 06/05/2015.



Elaboration d'une étude d'aménagement global de bourg

Le bureau d'études **Réalités** a été choisi pour mener une étude d'aménagement global de bourg. Ce projet a pour but de proposer des scénarios d'aménagements chiffrés. La population sera consultée lors de réunions publiques. Cette étude fixera le cap pour les années à venir sur la réhabilitation du centre bourg, les déplacements, les travaux de voirie et d'assainissement, le tourisme, l'habitat et la politique d'équipements.

Création d'un règlement local de publicité

Le but est de lutter contre des implantations anarchiques de panneaux publicitaires. Il est destiné à préserver la qualité de vie et paysagère de notre village. Le bureau d'études Go Pub a été désigné par le conseil municipal pour mener ce projet.

Aménager les bords de Loire

Le passage de la Loire à Balbigny doit être transformé en un atout touristique et en facteur valorisant du cadre de vie, grâce à une signalétique et des aménagements adaptés. La construction d'une base nautique (type canoë) pourrait être une orientation.

Nos pistes de réflexion :

- Faire de Balbigny un point de passage de la Voie verte (Nantes / Saint-Etienne)
- Intégration des énergies renouvelables et du développement durable dans tous les projets d'aménagement
- Faire des économies d'énergie (éclairage, isolation, ...)
- Accompagnement du SPANC*

*Service Public d'Assainissement Non Collectif

CULTIVONS LE VIVRE ENSEMBLE



Le rapprochement de la municipalité des citoyens constitue un engagement fort des élus. Les vœux du Maire ont été, pour la première fois en 2015, ouverts à tous les habitants du village. La mise en place du blog a permis de créer une dynamique autour des manifestations de la commune. Des démarches sont entreprises autour des nouveaux habitants. Les élus souhaitent garder ce lien particulier avec les habitants en organisant régulièrement des réunions publiques.



Vivifiez le centre bourg

Le centre bourg est le symbole de la vitalité d'un village. Il est le lieu de la convivialité qui donne à Balbigny son identité rurale. Afin de préserver cette caractéristique, et même de l'améliorer la municipalité favorisera le plus souvent possible la résorption des points noirs urbanistiques, la réduction du passage des poids lourds de façon à préserver un accès piétonnier sécurisé et agréable.



Renforcer le tissu associatif

La municipalité suit, de près, le fonctionnement des associations balbignaises notamment en participant à toutes les assemblées générales. Depuis 2015, les subventions accordées aux associations répondent à des critères précis et sont conditionnées en fonction des projets proposés. Des conventions ont été signées avec le monde associatif concernant l'occupation des salles communales. La municipalité a inauguré la place du 19 mars 1962 en collaboration étroite avec la FNACA. La commune a honoré la mémoire de Paul Cabourg et Alain Artaud en dénommant une salle à leur nom. La municipalité souhaite encourager les associations dans leur rôle d'animateur de vie du village. La création du forum des associations va en ce sens. La construction d'une salle de sport fait, par ailleurs, partie des projets de la commune à moyen terme. Pour les amoureux du cyclisme en salle, Balbigny aura le plaisir d'accueillir les championnats de France de la spécialité les 10 et 11 octobre 2015.



Opération nettoyage du Conseil Municipal des Jeunes le 21/03/2015.



Défense des services de proximité

Disposer de services de proximité est un atout pour l'attractivité et important pour la qualité de vie. En outre, une motion de soutien au maintien de l'hôpital de Feurs a été approuvée par le conseil municipal. Les élus ont également marqué leur soutien en participant aux assemblées générales et diverses manifestations.



Tisser un lien intergénérationnel

La commune doit garder le lien entre tous les habitants en dépit de toute la diversité qui la compose : âges, professions... Par exemple, Un conseil des sages sera créé pour apporter un appui et des conseils aux élus en partageant leurs connaissances et leurs expériences. La municipalité encourage les projets du conseil municipal de jeunes en leur donnant les moyens nécessaires à leur réalisation. Les élus ont approuvé le financement de leur projet de voie cyclable piétonne dans le centre-ville.



Fortifier la vie de quartier

La municipalité souhaite encourager la vie de quartier et être à l'écoute de ses habitants. De nouvelles réunions seront organisées : station d'épuration, projets d'aménagements...

Nos axes de réflexion :

- Création d'une nouvelle salle de sport
- Plus d'activités pour les adolescents
- Regrouper les associations
- Rénovation de l'Espace Lumière
- Création d'un habitat intergénérationnel



Espace Lumière.



PRESERVER LE CADRE DE VIE

La propreté du village demeure une priorité. La municipalité ne veut pas fermer les yeux sur les incivilités. Les élus ont donc décidé de sévir notamment sur le dépôt d'ordures sauvages. Des amendes ont été adressées, sur procès-verbal des élus, aux citoyens peu respectueux de leur environnement.

Respecter notre patrimoine environnemental

La préservation de l'identité rurale du territoire passe par le respect de notre patrimoine environnemental. La commune s'est ainsi engagée à signer la «Charte régionale zéro pesticide», les agents techniques utiliseront donc progressivement des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires. La politique de préservation des cours d'eau rivières a également été renforcée en permettant à la communauté de communes de prendre la compétence « gestion des milieux aquatiques » en vue de finaliser un contrat de rivières. Par ailleurs, une réflexion sur la gestion de nos espaces verts est en cours avec une volonté de remodelisation des parcs actuels. De plus, la commune souhaite poursuivre ses efforts pour le fleurissement de notre village sans pénaliser les finances communales.

Favoriser les modes doux

Les modes doux, ce sont les déplacements non polluants. Une réflexion est menée pour développer les places piétonnes dans le centre bourg et créer des zones cyclables. L'objectif est de réduire le niveau de pollution et de limiter l'impact sonore des véhicules.

Une politique de sécurité basée sur la prévention et la protection

La municipalité souhaite renforcer sa politique de maintien de l'ordre public. La commune va mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour être en ordre de bataille en cas de catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile. Les caméras de vidéo protection vont être repositionnées sur les points sensibles du village. En outre, la municipalité souhaite travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale pour prévenir les risques d'infractions.

Densifier l'offre culturelle

Depuis 2014, la commune a noué un partenariat avec la Comédie de Saint-Étienne dans le cadre d'un projet de développement artistique et culturel du territoire. Ce partenariat est soutenu par la DRAC* Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de la Loire, il permet à la commune de proposer des billets à tarifs très intéressants, sans investir elle-même un budget important. Balbigny a eu le plaisir d'accueillir un spectacle de la comédie de Saint Étienne le 17 janvier 2015 à la salle polyvalente. La politique culturelle de la commune peut aussi s'appuyer sur l'école de musique et la médiathèque qui constituent des éléments d'attractivité. La rénovation de la salle de cinéma est à l'étude en partenariat avec l'association.

** Direction Régionale des Affaires Culturelles*

Rénover la voirie

La rénovation de la voirie communale est une nécessité mais compte tenu des finances actuelles, des priorités devront être établies selon le caractère d'urgence et selon les recommandations de l'étude d'aménagement global de bourg. En 2015, les travaux de voirie concerneront la rue du Four à Chaux.





Habitat Social

La commune souhaite avoir un vrai partenariat avec les bailleurs sociaux notamment pour faire évoluer leurs pôles HUM vers plus de mixité sociale. Loire Habitat a construit AU DOMAINE DE BOIS VERT un ensemble de 12 logements individuels, situés près du centre ville, proches des services de transport et commerces, cette opération répond à la demande locative exprimée sur la commune, notamment d'un habitat locatif individuel à loyer modéré.



Domaine Bois Vert (Loire Habitat).



Accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie intercommunale

Rendre la commune accessible est une nécessité, mais aussi contribue au mieux vivre ensemble. Un programme va permettre de réaliser les travaux progressivement sur l'ensemble des bâtiments et de la voirie de la commune.

Nos axes de réflexion :

- Mise en place d'une zone 30
- Création d'un événement interculturel
- Création d'un pédibus ou cyclobus
- Mise en place du recyclage du papier à la Mairie

Témoignages

« Nous sommes Bernard et Suzanne POULARD, nous avons un jardin où nous n'utilisons aucun désherbant ni autre produit. Chez nous tout est naturel ! Nous ramassons les doryphores à la main, il y a un coin pour les escargots... Pour les pucerons nous utilisons de l'eau et du vinaigre blanc ou de l'eau savonneuse, nous mettons des cendres pour éloigner les limaces et de la chaux blanche plus de l'eau pour traiter les arbres. Bernard est un pêcheur mais il ne mange pas le poisson il le relâche !!! »



EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

Après presque une année de fonctionnement, les nouveaux rythmes scolaires sont maintenant ancrés dans le quotidien des familles. Les temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent les jeudis après-midi avec des activités d'éveil et de découverte : cirque, musique, environnement, culture, sport. Ils permettent aux enfants de s'épanouir hors temps scolaires à travers un panel d'activités créatives, sportives et culturelles. Chaque enfant se voit proposer une activité adaptée à sa tranche d'âge sur 6 à 8 séances de vacances à vacances.

Le travail accompli, dans des délais serrés, a été réussi grâce à l'implication des intervenants associatifs (MJC, Ecole de musique...), des agents municipaux, des enseignants, des parents d'élèves et des élus.



Signature d'un projet éducatif de territoire (PEDT)

Un projet éducatif de territoire a été rédigé ce printemps afin de garantir la continuité éducative en permettant d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation. Dès la rentrée 2015, les TAP seront déclarés en ALSH périscolaires (Accueils de loisirs sans hébergement) auprès de la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) afin de bénéficier des 50€/élève/an versés par l'État. Cette déclaration entraîne également le recrutement d'une directrice et l'application d'un taux d'encadrement minimum des enfants ainsi que d'un niveau de qualification des intervenants. Les activités proposées en maternelle seront améliorées pour mieux les adapter aux besoins et au rythme des moins de 6 ans.



Soutien à la vie scolaire

Le projet d'agrandissement du groupe scolaire est suspendu pour l'instant. Néanmoins, la municipalité reste vigilante sur l'évolution des effectifs dans les écoles en fonction de l'évolution de la population.



La commune poursuivra son soutien à l'école privé St-Joseph, étant également un élément important dans l'éducation des enfants de Balbigny.

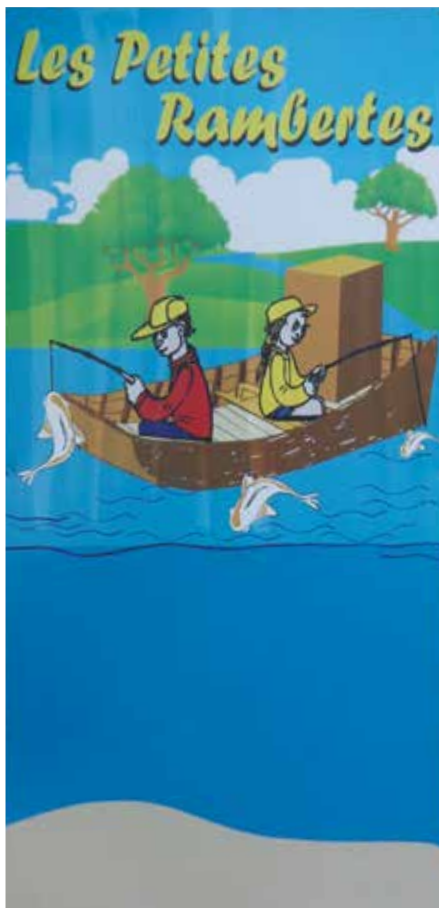


Accompagner le centre de loisirs

La commune travaille avec l'Association Familles Rurales (AFR) et ses actifs nouveaux bénévoles pour conserver le service. Le centre de loisirs est aujourd'hui situé dans les locaux de l'école maternelle et de l'Espace Claude Giraud (seulement l'été) et propose des activités de qualités pour les enfants de 3 à 12 ans.

Nos axes de réflexion :

- Mutualiser les heures de la direction de l'association avec des heures d'interventions dans le cadre des TAP afin de consolider le poste et de proposer un contrat suffisant.
- Rechercher de solutions pour améliorer les locaux de la garderie en primaire et offrir des locaux dédiés au centre de loisirs.
- Proposer des activités pour les adolescents en s'appuyant sur l'intercommunalité.



Entrée de l'école maternelle "Les Petites Rambertes"



Favoriser et soutenir l'installation des assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles basé dans les locaux municipaux situé à côté de la crèche dépend de la compétence de la communauté de communes qui a récemment recruté une chargée de missions enfance jeunesse. Cette personne a pour mission de dynamiser notre territoire pour offrir aux familles le plus de service possible pour leurs enfants.

« J'ai présenté l'activité musique aux enfants, et après avoir posé les règles de bon fonctionnement, ceux-ci se sont montrés majoritairement charmants, pleins de vie et curieux.

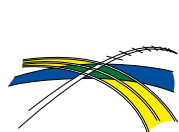
Les temps périscolaires m'ont permis de leur proposer une pratique musicale à la fois vocale (par le chant) et instrumentale (par le jeu des petites percussions ou même l'essai d'instruments plus élaborés comme la clarinette, le piano, la batterie et la trompette avec les démonstrations réalisées ponctuellement par d'autres professeurs). Ils vont découvrir également la culture musicale avec les instruments de l'orchestre, des grands compositeurs, différents styles musicaux : musique classique, approche de l'opéra, jazz, rock et ses dérivés... »

Témoignage



Céline Vervier-Merle, intervenante.

REPENSER LE FONCTIONNEMENT



Une nécessaire réorganisation des services

La réorganisation des services municipaux est apparue, très vite, comme une priorité absolue. Le sous-Préfet, lors d'une visite en Mairie, a confirmé le diagnostic de la nouvelle municipalité sur d'importants dysfonctionnements au sein du secrétariat. La municipalité a donc été dans l'obligation de recruter un nouveau directeur général des services afin de redresser cette situation. Monsieur Thibault LACARRELLÉ, diplômé de Sciences Po Lyon et ancien secrétaire général de la commune de Lentignÿ, a été nommé à ce poste en mars 2015.



Mettre en place un contrôle de gestion

La commune a souhaité la mise en place d'un contrôle de gestion afin de doter la municipalité d'un outil de pilotage et d'analyse stratégique. Il consiste à ce que les ressources soient utilisées avec efficacité et efficience pour atteindre les objectifs fixés par la collectivité. Par exemple, la renégociation des contrats de téléphonie et de photocopieurs vient de permettre à la collectivité d'économiser 12.000 € par an. La municipalité veille à ce que chaque euro soit dépensé à bon escient notamment en mettant en concurrence les opérateurs. La maîtrise des charges à caractère général est une priorité, elles ont diminué de 3% en 2014 alors qu'elles augmentaient sur un rythme annuel de 7,9% depuis 4 ans. L'objectif minimal vise à stabiliser ce secteur de dépense avec une volonté de diminuer, au maximum, son impact.



Optimiser les ressources

La municipalité souhaite enrayer le cycle d'augmentation de la masse salariale en mettant en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle va se traduire par le non remplacement systématique des départs en retraite, la préférence des emplois aidés subventionnés aux emplois classiques et en misant sur l'acquisition de nouvelles compétences des agents actuels. L'impact de ces mesures devrait faire reculer la masse salariale de 50.000 à 75.000 €/an entre 2015 et 2020.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences prévoit également un volet de formation de nos agents. A ce titre, des formations gratuites du CNFPT auront lieu sur Balbigny. La municipalité veut valoriser le travail des agents en place et récompenser les efforts fournis que ce soit au service technique, au secrétariat, à la médiathèque et au groupe scolaire. Par ailleurs, une démarche est entreprise au niveau de la communauté de communes pour mutualiser les moyens humains et matériels à disposition des communes. La compétence spécifique d'un agent ou l'utilisation d'un engin technique pourraient être utilisés par une autre municipalité moyennant des contreparties financières.

DES SERVICES MUNICIPAUX



Organisation d'une formation aux premiers secours avec le CNFPT à Balbigny (16/06/2015).



Développer l'e-administration

Une réflexion est en cours pour rapprocher la Mairie des citoyens. Les horaires d'ouverture de la Mairie ne conviennent pas forcément à tous les actifs. Les démarches en Mairie deviennent alors un vrai casse-tête. La municipalité souhaite que les citoyens Balbignois puissent faire une majorité de leurs démarches administratives via le site internet de la commune.

Ce service sera complémentaire de l'accueil de la Mairie. Vous pourrez alors demander un acte d'état civil, réserver une salle communale, solliciter une occupation temporaire du domaine public ou encore prendre rendez-vous avec un élu.

Témoignage

« Je m'appelle Christophe MICHAUD dit Ben. Je suis agent technique depuis 2001.

Je m'occupe du balayage des rues et des places, du nettoyage des WC, je vide les poubelles fixes, je nettoie, je ramasse autour des points d'apports volontaires (PAV). On peut aussi me voir ramasser les papiers et tout autre débris à pieds dans tout le village. Mon regret est que je ne peux pas passer la balayeuse partout car je passe plusieurs jours par semaine à nettoyer autour des PAV, du fait de l'incivisme des gens ! »



















PLANNING DES 5 PROCHAINES ANNEES

Il est bien évident que ces données sont à titre indicatif du fait que les grandes orientations de notre territoire seront données par les études que nous sommes en train de mener, mais également liées au projet du schéma de cohérence de territoire (93 communes concernées par le SCOT Loire centre) qui devrait être validé dans les prochains mois et surtout par les conditions économiques. Enfin, le projet de regroupement qui nous est imposé au niveau des intercommunalités devrait lui aussi faire varier les compétences communales et intercommunales.

2015	Début des travaux de la nouvelle station d'épuration	Lancement des travaux rue du Four à Chaux et Concillon		Mise en sécurité du carrefour rue du Nord rue de l'industrie		Mise en sécurité des trottoirs de la maternelle (les petites Rambertes)	
-------------	--	--	---	--	--	---	---

Légende :

 Travaux  Etude  Administratif - Animation

	Intensifier le développement de la Zone de Chanlat	Construction du bâtiment Bâtir et Loger	Validation du Plan Local d'Urbanisme 2017		Début des travaux sur Chassagny		Rénovation toiture de la médiathèque et de l'annexe de la maternelle
Mise en place du zéro pesticides avec reconfiguration de l'espace public			2020		Programmes de travaux sur nos bâtiments		Remplacement des ouvertures
Poursuite des différentes études et fin pour certaines					Fin de la mise en accessibilité des bâtiments		Validation du Schéma Directeur d'Assainissement
Validation du PADD (déblocage des permis de construire)					Redressement des finances communales		Mise en place du conseil des sages
Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments					Programme de rénovation du parc HLM		Signature du Plan Educatif De Territoire) avec les partenaires associés
Mise en séparatif des réseaux eaux pluviales/ eaux usées					Les premières entreprises devraient arriver sur la ZAIN		
Renouvellement du conseil municipal des jeunes							
	Mise en service de la nouvelle station d'épuration 2016	Réunion Publique sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	Début des travaux de mise en accessibilité des bâtiments	Rénovation de l'éclairage publique rue H. Bernard	Formation des agents municipaux	Mise en place d'un contrôle de gestion	Poursuite des différentes études lancées